

## PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DE VAL-ALAIN

### Comté de Lotbinière

LA SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL est tenue à l'heure et au lieu des sessions, lundi 2 décembre 2013.

Sont présents/es : M. Daniel Turcotte  
Mme Manon Olivier  
M. François Beaulieu  
M. Daniel Giroux  
M. Daniel Roy  
Mme Sylvie Laroche

FORMANT QUORUM sous la présidence de Monsieur Réналd Grondin, maire

#### ORDRE DU JOUR

1. Lecture et adoption de l'ordre du jour.
2. Exemption de la lecture du procès-verbal du 11 novembre 2013.
3. Adoption du procès-verbal du 11 novembre 2013.
4. Adoption des dépenses incompressibles pour le mois de décembre 2013.
5. Adoption des comptes à payer.
6. Résolution pour payer les comptes à payer avant le 31 décembre 2013.
7. Présentation du programme triennal d'immobilisations.
8. Présentation du Budget pour l'année 2014.
9. Achat de 2000 timbres.
10. Taxes municipales impayées.
11. Emplois d'été Canada 2014.
12. Cours pour les nouveaux élus.
13. Adhésion à Québec Municipal.
14. Agenda outil des enseignants.
15. Renouvellement du transport adapté pour l'année 2014.
16. Office du tourisme de Lotbinière.
17. Renouvellement des partages de voies publiques pour les quads.
18. Assurances refoulement d'égouts.
19. Assurances équipements des pompiers.
20. Registre public des déclarations de dons, marques d'hospitalité ou autres avantages.
21. Surveillant au centre des loisirs.
22. Affaires nouvelles :
  - a) Demande de la F.A.D.O.Q. Val-Alain
23. Période de questions
24. Levée de la séance.

**2013-12-239**

#### LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDE DU JOUR

Il est proposé par Manon Olivier et résolu à l'unanimité par les conseillers l'adoption de l'ordre du jour, tel que présenté.

Adoptée à l'unanimité  
.....

**2013-12-240**

#### EXEMPTION DE LA LECTURE DU PROCÈS-VERBAL DU 11 NOVEMBRE 2013.

Il est proposé par Sylvie Laroche et résolu à l'unanimité par les conseillers l'exemption de la lecture du procès-verbal du 11 novembre 2013, par la secrétaire de l'assemblée.

Adoptée à l'unanimité  
.....

**2013-12-241**

#### ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 11 NOVEMBRE 2013

Il est proposé par Daniel Giroux et résolu à l'unanimité par les conseillers l'adoption du procès-verbal du 11 novembre 2013, tel que présenté.

Adoptée à l'unanimité  
.....

## PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DE VAL-ALAIN

### Comté de Lotbinière

2013-12-242

#### ADOPTION DES DÉPENSES INCOMPRESSIBLES POUR LE MOIS DE DÉCEMBRE 2013

Il est proposé par Daniel Roy et résolu à l'unanimité par les conseillers l'adoption des dépenses incompressibles pour le mois de décembre 2013.

Adoptée à l'unanimité

.....

2013-12-243

#### COMPTES À PAYER

Il est proposé par François Beaulieu et résolu à l'unanimité par les conseillers, l'adoption des comptes à payer, à savoir :

Comptes payés durant le mois de décembre 2013 :

.....

C1300616	Receveur général du Canada : Retenues à la source	865.96
C1300617	Hydro-Québec : Loisirs, garage, rue Sables, Station	1 629.26
C1300618	Menuiserie R. Bédard & fils inc. : rod, peinture, cadenas	234.63
C1300619	Pièces d'autos Carquest Laurier Station : Filtres, huile	409.07
C1300620	Isolation Franco inc. : Isolation chambre de contrôle	920.08
C1300621	FQM : Dicom	33.08
C1300622	C.E.R. Turmel enr. : Fer	120.15
C1300623	Lavery De Billy : Honoraires professionnels	448.40
C1300624	Maxxam Analytics : Analyses d'eau	147.17
C1300625	Municipalité de Joly : Entente inspecteur	782.40
C1300626	Marius Marcoux & Fils Inc. : Réparations lumineaires	264.79
C1300627	Kenworth Québec inc. : Bushing	295.86
C1300628	Roulement Techno Inc. : roue, bushing	319.81
C1300629	Info Page : Fréquence numérique	215.75
C1300630	Underwriter's Laboratories of Canada : Inspection	388.85
C1300631	Entreprises G.C. Val inc. : Nettoyage fossé	3 978.14
C1300632	Atelier Genytech : Inspection camion	155.62
C1300633	Laboratoires Environex : Analyse eaux usées	102.33
C1300634	Logiciels Première Ligne Inc. : Licence logiciel	586.37
C1300635	Annulé	
C1300639	Municipalité de Laurier-Station : Quote-part récup. Déchets	3 404.84
C1300640	Hydro-Québec : Éclairage public	513.72
C1300641	Canadien National : Passages à niveau	666.74
C1300642	Fonds de l'information sur le territoire : Avis mutation	12.00
C1300643	Municipalité Val-Alain : Timbres	72.43
C1300644	Supérieur Propane : Garage municipal, Loisirs	540.63
C1300645	Loisirs Val-Alain : Aménagement pacte rural 2	6 464.95
C1300646	FADOQ Val-Alain : Don	100.00
C1300647	Division de Praxair Canada Inc. : Oxygène, acétylène	53.12
C1300648	Würth Canada Limited : Bague, tige, ampoule	964.45
C1300651	Laboratoires Environex : Analyse eau usées	95.43
C1300652	Koodo Mobile : Cellulaire pompiers	52.40
C1300654	Municipalité Val-Alain : Bulletin municipal	84.64
C1300655	Postes Canada : Timbres	434.61
C1300657	Bell Mobilité : Cellulaires	413.99
C1300658	Municipalité Val-Alain : Envois recommandés	68.42
C1300659	Supérieur Propane : 1245 2 <sup>e</sup> rang	686.76
C1300660	FQM : Dicom	32.04
C1300661	Blier, Chantal Mme : Entretien ménager	500.00
C1300662	École Sainte-Thérèse de Val-Alain : Parc-École	20 000.00
C1300664	MRC de Lotbinière : Urbanisme, ingénierie	1 851.33
C1300665	Receveur Général du Canada : Retenues à la source décembre	839.89
C1300666	Hydro-Québec : 1245 2 <sup>e</sup> rang	482.56
C1300667	Pièces d'autos Carquest : Antenne, huile, lames, courroies	239.87
C1300668	Telus Québec	392.97
C1300669	Supérieur Propane : Propane Loisirs, garage municipal	1 908.06
C1300670	CIB : Formation logiciel comptable	344.93

## PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DE VAL-ALAIN

### Comté de Lotbinière

C1300671	Ministère Revenu Québec : paiement TVQ	304.58
C1300672	Ministère Revenu Québec : retenues à la source 3 mois	8 565.55
C1300673	Maxxam Analytics : Analyse d'eau potable	264.44
C1300674	Épicerie le Central : Réception	231.05
C1300675	Municipalité de Joly : Entente inspecteur municipal	776.40
C1300676	Roche Limitée, Groupe Conseil : Honoraires	9 321.66
C1300677	Roulement Techno Inc. : Huile hydraulique	134.48
C1300678	Toshiba Solution d'affaires : Photocopies	112.50
C1300679	Philippe Gosselin & Ass. Ltée : Diesel Garage	2 786.53
C1300680	Les Pneus PR Ltée : Réparation pneu, tube radial	363.41
C1300681	Gilles Savoie, consultant : Honoraires professionnels	944.63
L1300017	MRC de Lotbinière : Livres	330.00
L1300018	MRC de Lotbinière : Quotes-parts	4 952.56
L1300019	City Financial : Location photocopieur	393.83
	Frais de déplacement	488.20
	Salaires	6 552.82

### CERTIFICATION DE DISPONIBILITÉ NO. 2013-243

Je, soussignée, certifie par le présent certificat que des crédits budgétaires sont disponibles pour des dépenses totalisant 89 641.14 \$  
Que les codes négatifs seront pris dans les surplus de la municipalité.

Caroline Fortin, directrice générale / secrétaire-trésorière

Adoptée à l'unanimité

.....

**2013-12-244**      **RÉSOLUTION POUR PAYER LES COMPTES À PAYER JUSQU'AU 31 DÉCEMBRE 2013.**

Il est proposé par Manon Olivier et résolu à l'unanimité par les conseillers de payer les comptes à payer jusqu'au 31 décembre 2013.

Adoptée à l'unanimité

.....

**2013-12-245**      **PRÉSENTATION DU PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS.**

Il est proposé par Daniel Turcotte et résolu à l'unanimité par les conseillers que l'adoption du programme triennal d'immobilisations sera le 19 décembre 2013.

**2013-12-246**      **PRÉSENTATION DES PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES POUR L'ANNÉE 2014.**

Il est proposé par Daniel Giroux et résolu à l'unanimité par les conseillers que l'adoption des prévisions budgétaires pour l'année 2014 sera le 19 décembre 2013.

Adoptée à l'unanimité

.....

**2013-12-247**      **ACHAT DE 2 000 TIMBRES**

Considérant qu'il y aura une augmentation de prix pour les timbres à partir du mois de janvier 2014;

Considérant que l'envoi des comptes de taxes se fait le 28 février 2014 et que nous économiserons l'équivalent de cette hausse par timbre pour toute l'année;

En conséquence, il est proposé par Sylvie Laroche et résolu à l'unanimité par les conseillers de faire l'acquisition de 2000 timbres au début de l'année 2014 au prix de l'année 2013.

Adoptée à l'unanimité

.....

## PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DE VAL-ALAIN

### Comté de Lotbinière

2013-12-248

**DEMANDE «EMPLOIS D'ÉTÉ CANADA 2014 ».**

Il est proposé par Sylvie Laroche et résolu à l'unanimité par les conseillers de faire une demande de deux (2) animateurs/trices concernant le programme «Emplois d'été Canada 2014»;

Que la municipalité de Val-Alain accepte la responsabilité du projet présenté dans le cadre du programme «Emplois d'été Canada 2014»;

Que le maire ou le maire suppléant et la directrice générale sont autorisés au nom de la municipalité de signer tout document officiel concernant ledit projet et ce, avec le Gouvernement du Canada;

Que la municipalité s'engage par ses représentants, à couvrir tout coût excédant la contribution allouée par le gouvernement du Canada dans l'éventualité où le projet soumis serait subventionné.

Adoptée à l'unanimité

.....

2013-12-249

**COURS POUR LES NOUVEAUX ÉLUS**

Il est proposé par Manon Olivier et résolu à l'unanimité par les conseillers de payer les frais d'inscription et de déplacement des nouveaux élus le 18 janvier 2014 à St-Gilles pour la formation obligatoire selon la Loi sur l'éthique et la déontologie en matière municipale.

Adoptée à l'unanimité

.....

2013-12-250

**RENOUVELLEMENT DU TRANSPORT ADAPTÉ POUR L'ANNÉE 2014.**

Considérant que Le Service de transport adapté demande à la municipalité de renouveler son adhésion en 2014;

Considérant que ce service s'adresse aux personnes handicapées qui répondent à certains critères qui ont été fixés par le Ministère des transports du Québec;

Considérant que la loi assurant l'exercice des droits des personnes handicapées en vue de leur intégration scolaire, professionnelle et sociale stipule, à l'article 67, que les municipalités ont l'obligation d'offrir un service de transport en commun pour les personnes handicapées résidant sur leur territoire;

Considérant que le conseil d'administration du Service de transport adapté (Lobicar) de Lotbinière a fixé la quote-part municipale à 2,02 \$ par habitant pour 2014;

En conséquence, il est proposé par Daniel Turcotte et résolu à l'unanimité par les conseillers :

Que la municipalité accepte qu'il y ait du transport adapté sur son territoire;

Que la municipalité de Sainte-Croix village soit nommée mandataire pour l'ensemble des municipalités;

Que le service de transport adapté (Lobicar) de Lotbinière soit délégué pour administrer le service;

Que nous renouvelons l'entente précisant les modalités de la gestion du transport adapté;

Que la municipalité accepte de payer sa quote-part de 2,02 \$ par habitant pour 2014.

Adoptée à l'unanimité

.....

## PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DE VAL-ALAIN

### Comté de Lotbinière

#### 2013-12-251 RENOUVELLEMENT DE NOTRE PARTENARIAT PROMOTIONNEL TOURISTIQUE

Considérant que l'Office de tourisme de Lotbinière (OTL) travaille activement à développer et promouvoir le tourisme dans la MRC de Lotbinière;

Considérant que la carte touristique est largement diffusée en Chaudière-Appalaches et sur le territoire des MRC avoisinantes. Elle représente l'ensemble des entreprises touristiques participantes, les événements, les attraits et les différents circuits pouvant accueillir chaleureusement et divertir nos visiteurs;

En conséquence, il est proposé par Daniel Roy et résolu à l'unanimité par les conseillers de prendre le forfait « Partenaire de base » au coût de 140 \$ plus taxes.

Adoptée à l'unanimité

.....

#### 2013-12-252 RENOUVELLEMENT DES PARTAGES DE VOIES PUBLIQUES POUR LES QUADS - MUNICIPALITÉ DE VAL-ALAIN POUR L'ANNÉE 2013-2014

Considérant que le Club Sport «4» de l'Érable inc. demande à la municipalité le renouvellement de partages de voies publiques pour les quads dans la municipalité de Val-Alain pour l'année 2013-2014, à savoir :

##### **Sentier 3 saisons – Printemps, Été et Automne**

- Route Seigneuriale : de l'entrée du Camping Lac Georges à la limite de la municipalité de Villeroy **200 mètres**

##### **Sentier 4 saisons**

- Rang 5 ouest : de notre accès au viaduc 261 jusqu'à la rue Henri **700 mètres**
- Rue Henri : sur toute sa longueur **500 mètres**
- Rue Turcotte : sur toute sa longueur **100 mètres**

##### **Sentier hivernal**

- Rang 5 : du Chemin Vigneault jusqu'au Domaine Le Vagabond est utilisé seulement lors des dégels de la rivière Henri **6,1 km**

En conséquence, il est proposé par Daniel Giroux et résolu à l'unanimité par les conseillers d'accepter le renouvellement de partage de voies publiques pour les quads dans la municipalité de Val-Alain pour l'année 2013-2014.

Adoptée à l'unanimité

.....

#### 2013-12-253 ASSURANCES REFOULEMENT D'ÉGOUTS

Il est proposé par Sylvie Laroche et résolu à l'unanimité par les conseillers d'ajouter la garantie refolement d'égout à notre contrat d'assurances pour une prime de 1 194\$ plus taxes.

Adoptée à l'unanimité

.....

#### 2013-12-254 ASSURANCES ÉQUIPEMENT DES POMPIERS

Il est proposé par Manon Oliver et résolu à l'unanimité par les conseillers d'ajouter à la couverture biens divers les biens du service incendie pour un montant de 45 000\$ à notre contrat d'assurances pour une prime de 270 \$ plus taxes.

Adoptée à l'unanimité

.....

**PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DE VAL-ALAIN**

**Comté de Lotbinière**

**2013-12-255**      **REGISTRE PUBLIC DES DÉCLARATIONS DE DONS, MARQUES D'HOSPITALITÉ OU AUTRES AVANTAGES**

Il est proposé par Daniel Roy et résolu à l'unanimité par les conseillers qu'il n'y a aucune inscription à ce registre à ce jour.

Adoptée à l'unanimité

.....

**2013-12-256**      **SURVEILLANT AU CENTRE DES LOISIRS**

Considérant que nous avons fait une demande de curriculum vitae par l'entremise de notre bulletin municipal pour un surveillant au Centre des Loisirs pour la saison hivernale;

Considérant que nous avons reçu un curriculum vitae à savoir :  
Madame Corinne Samson

En conséquence, il est proposé par François Beaulieu et résolu à l'unanimité par les conseillers d'engager, madame Corinne Samson comme surveillante au Centre des Loisirs pour la saison hivernale 2013-2014 au salaire de 12 \$/heure pour 40 heures/semaine.

Adoptée à l'unanimité

.....

**2013-12-257**      **INVITATION ET DEMANDE DE LA FADOQ DE VAL-ALAIN**

Considérant que la FADOQ de Val-Alain prépare une fête le samedi 4 janvier 2014 afin de commémorer le 40<sup>e</sup> anniversaire de fondation du mouvement FADOQ;

Considérant qu'elle invite gratuitement les présidents(es) passés (ées) et les notables désireux de prendre part à la fête;

Considérant qu'elle demande à la municipalité une commandite afin de défrayer le coût du vin d'honneur;

En conséquence, il est proposé par Daniel Turcotte et résolu à l'unanimité par les conseillers d'offrir un don de 100 \$ à la FADOQ de Val-Alain.

Adoptée à l'unanimité

.....

**2013-12-258**      **LEVÉE DE LA SÉANCE**

Il est proposé par Daniel Roy et résolu à l'unanimité par les conseillers que monsieur le maire lève la séance à 20h15.

Adoptée à l'unanimité

.....

\_\_\_\_\_  
Rénald Grondin,  
maire

\_\_\_\_\_  
Caroline Fortin,  
directrice générale et secrétaire-trésorière

Je, Rénald Grondin, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 141 (2) du Code municipal.